

**ASSOCIATION LES PANIERS MARSEILLAIS**  
**CONTRAT D'ENGAGEMENT « FLEURS »**  
**SAISON novembre 2020- avril 2021**

Entre l'adhérent des Paniers Marseillais et GAEC floral, « Fleurs de pays du Verdon »

Nous soussignés Lydia et Olivier COINCE, producteurs de fleurs en Agriculture Biologique  
(Organisme certificateur : ecocert licence n°116171/12p)  
N° Siret 844 734 244 00016  
Sis Plaine de Gourbillane 04500 ROUMOULES

Nous engageons à fournir régulièrement, selon la formule choisie, les bouquets de fleurs cultivés par nos soins, au prix de 10.66 € le bouquet, au signataire de ce contrat.

Nous engageons à respecter la Charte de l'Association « Les Paniers Marseillais »

Je soussigné(e),

Nom ..... Prénom .....

Adresse : .....

Tel ..... e-mail.....

Lieu de distribution : St Loup

M'engage à prendre :

♦ **1 contrat de 6 mois**, de novembre 2020 à avril 2021 avec 6 bouquets de fleurs pour un montant de 64€

je choisis le paiement :

Par chèque : 1 de 64 € ou 2 de 32 € libellé à l'ordre de « GAEC floral »

Par virement : 64 € en novembre 2020 ou 31€ en novembre 2020 et 31 € en février 2021

Iban : FR76 1680 7001 8636 3727 3321 416

Intitulé à remplir : « fleur, STL, nom du contractant »

La livraison aura lieu à Marseille en moyenne une fois par mois. J'en serai averti(e) par le référent « Fleurs » de mon panier.

Marseille le

Signature de l'adhérent

signature des producteurs

